

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2019-2020
Situation en 2021-2022 (suivi à 24 mois)

Méthodologie générale

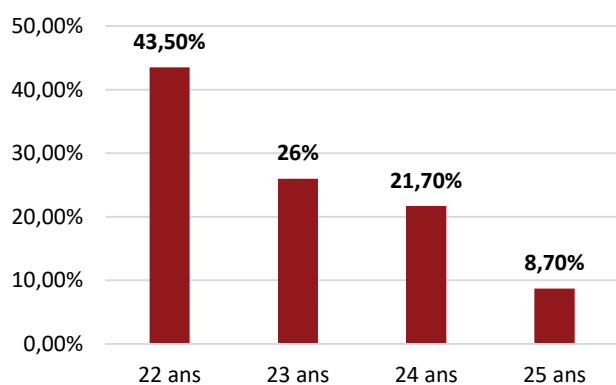
Questionnaire envoyé le 16 mai 2022 et clôturé le 20 juin 2022.

Trois relances : 31/05, 08/06 et 14/06.

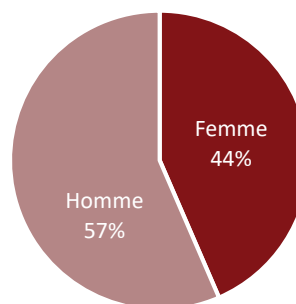
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
60	60	23 soit 38,30 %

Généralités

Âge des répondants



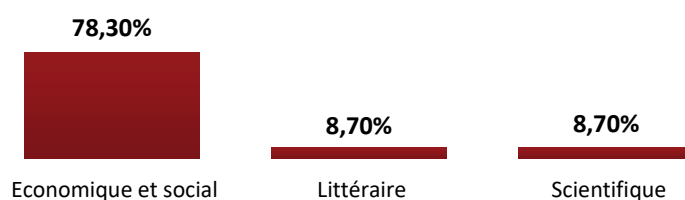
Sexe des répondants



Diplôme antérieur

100% des répondants ont obtenu un baccalauréat général et la majorité d'entre eux a validé un baccalauréat ES.

Série Baccalauréat général



Parcours des répondants

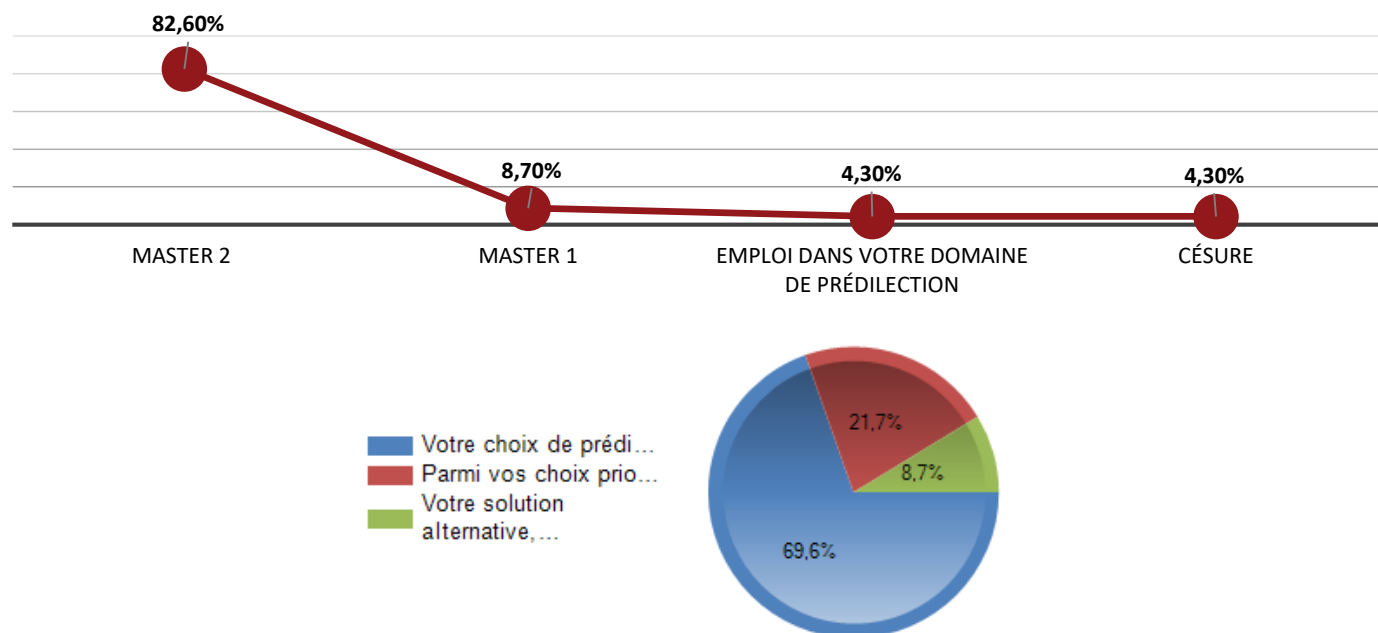
100% des répondants ont validé leur licence. 78,30 % d'entre eux ont validé une licence de droit parcours culture juridique et 21,70 % une licence de droit parcours science politique.

NB : On notera que pour cette promotion, il n'y a pas de différences notables entre les deux parcours. Nous les traiterons donc de manière similaire.

Situation actuelle

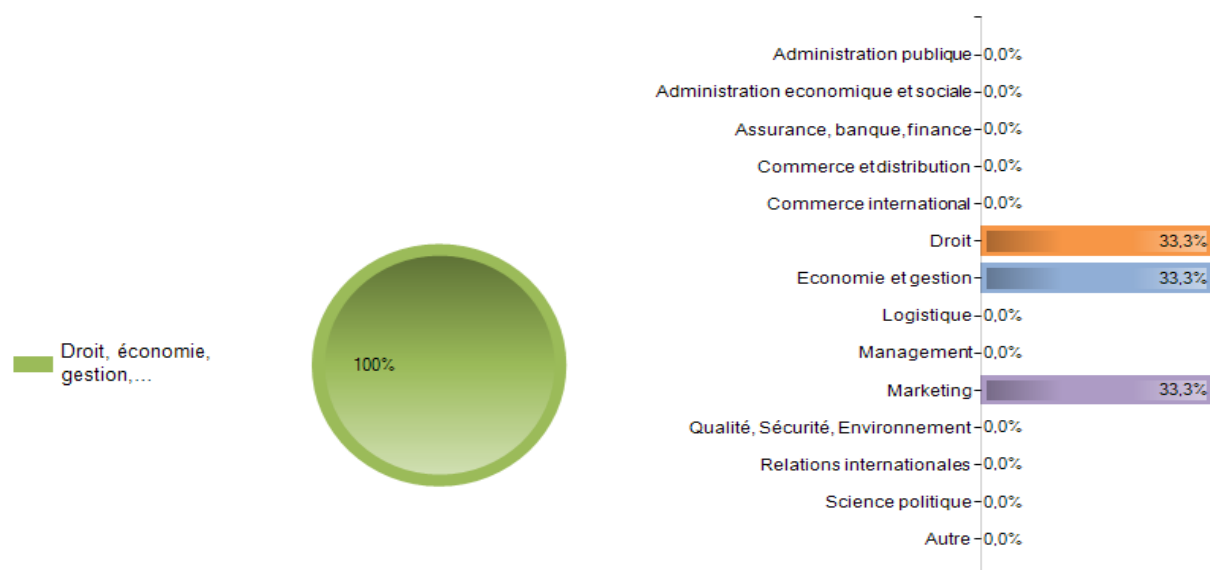
Comme attendu, la majorité des diplômés de droit de 2020 sont actuellement en fin de Master 2.

Situation actuelle



91,30 % des répondants déclarent que leur situation actuelle est un choix de première intention ou parmi leurs options prioritaires.

100% des répondants sont restés dans leur domaine d'études. Et se répartissent selon 3 mentions : droit, économie et gestion et marketing.



Répartition des mentions

La grande diversité des diplômes montre la polyvalence des enseignements de licence.

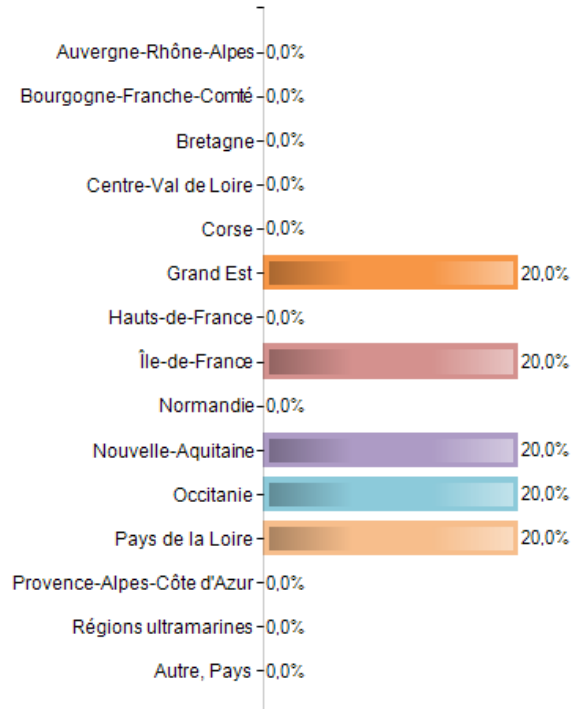
Répartition des spécialités



Il est intéressant de constater que cette promotion est versée dans la dimension internationale puisque 20% des répondants ont un lien avec l'international par le biais de son Master.

Situation géographique

Seuls 20% des répondants sont restés en Occitanie pour réaliser leur Master.



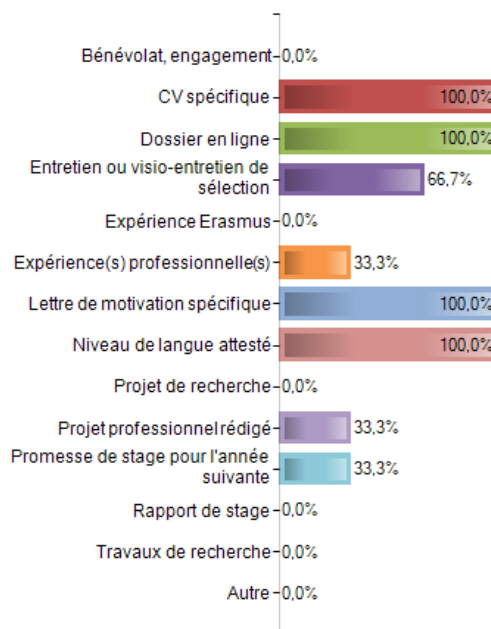
Réorientation

4,30% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leur cursus. Ces réorientations étaient d'ordre stratégique, le projet n'étant pas réalisable dans l'immédiat.

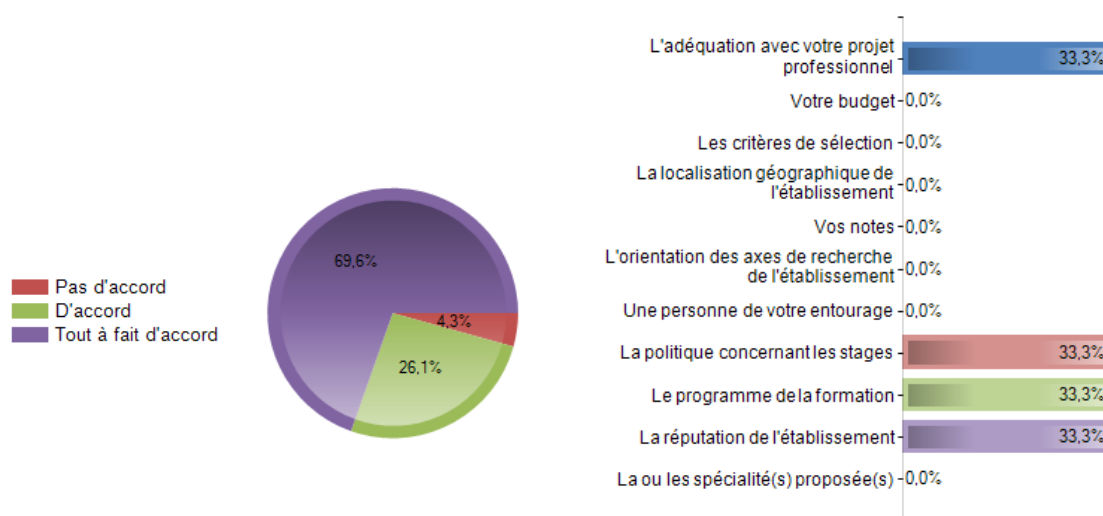
L'après-Licence

Seuls 2 répondants ont donné des informations sur le nombre de candidatures Master effectuées. Les résultats ne sont donc pas significatifs.

13% des répondants ont indiqué les critères de sélection des Master demandés et 100% d'entre eux soulignent l'importance du CV et de la lettre de motivation spécifique, le niveau de langue attesté et 67% retiennent l'entretien de motivation comme élément de recrutement.



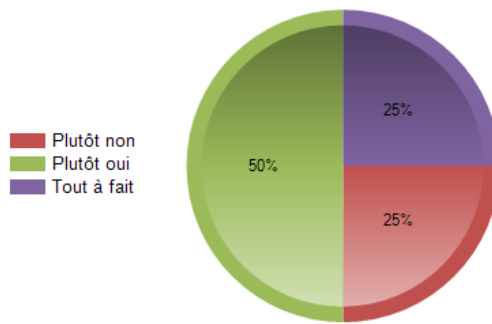
A ce jour, 95,70% des répondants estiment leur situation actuelle en accord avec leurs attentes.



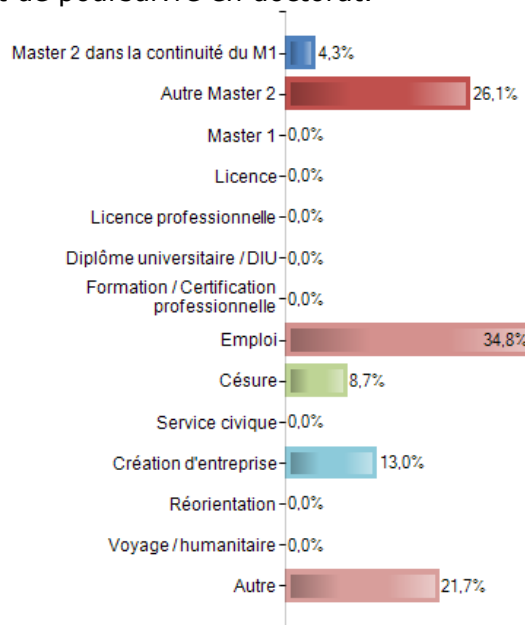
A parts égales, ce qui préside à la poursuite d'études choisie est l'adéquation au projet professionnel, le programme de formation, la politique des stages du Master et la réputation de l'établissement dans la perspective d'une employabilité imminente.

Les répondants soulignent la rigueur et la capacité de travail acquises en Licence comme aidant dans le Master.

75% des répondants considèrent que leur poursuite d'études correspond à l'idée qu'ils s'en faisaient.

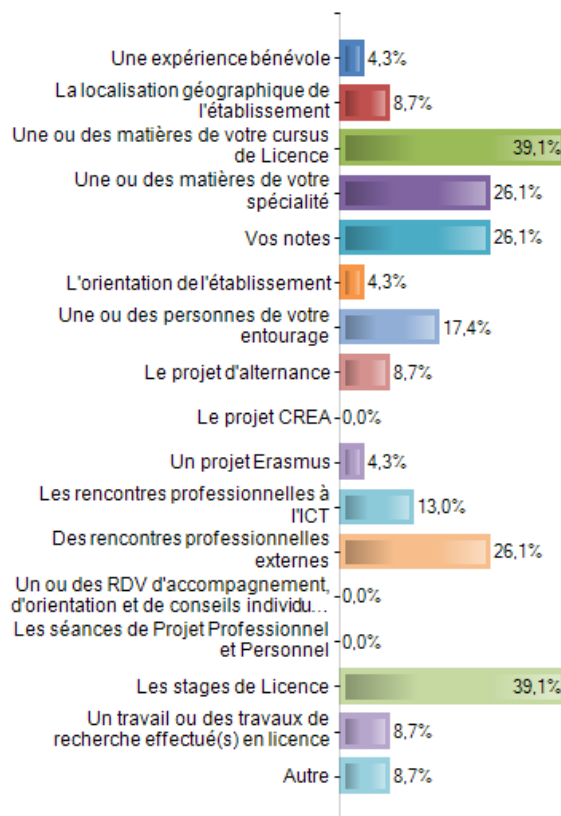


A l'issue de leur M2, les répondants envisagent seulement à 34,80% une insertion professionnelle (**contre 41,20% en 2021**). On note qu'une proportion assez importante des répondants envisagent un autre M2 (**26,10% contre 11,80% en 2021**) 13% se projettent dans une création d'entreprise (**contre 0% en 2021**). Quant aux 43,50% ayant répondu « Autre » de manière exclusive ou parallèlement à un M2, 45,50% ont explicité leur projet : 18% dans la préparation au CRFPA (école des avocats), 18% dans la préparation au concours de l'École Nationale de la Magistrature (**les effectifs sont stables entre 2021 et 2022**) et 9% projettent de poursuivre en doctorat.

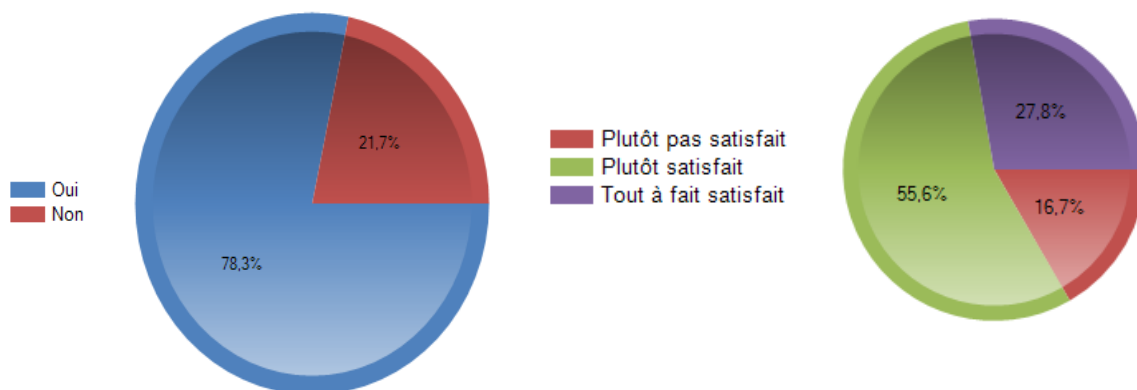


Le projet professionnel

A l'origine du projet professionnel des répondants, on note une forte prépondérance des actions de professionnalisation : stages à 39%, rencontres avec des professionnels à 26% et bien sûr, les fondamentaux de la formation (**39,10% vs 47,10% en 2021**).



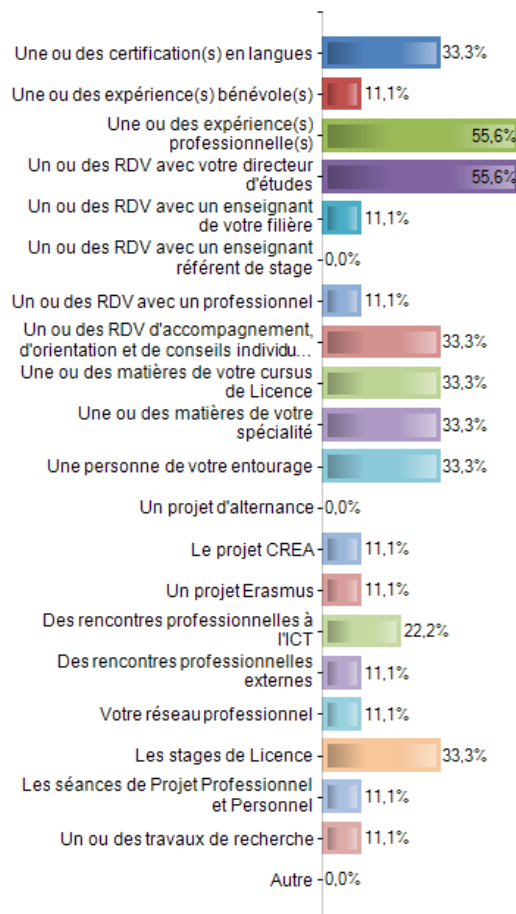
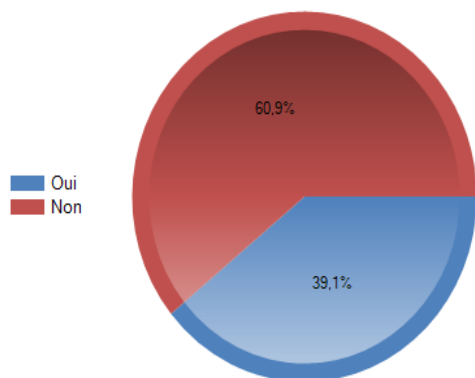
Les répondants estiment avoir été préparés à leur projet professionnel dans le cadre de leur Licence à hauteur de 73,80% (**on note une baisse par rapport au 88,20% de 2021**) et considèrent à 83,40% que cette préparation était satisfaisante voire très satisfaisante.



Les avis mitigés soulignent le fait que la préparation privilégie exclusivement les métiers d'avocats et de magistrats sans ouvrir aux autres professions accessibles avec des études de droit. De manière générale, ils déplorent le manque d'ancrage dans le monde professionnel exhaustif.

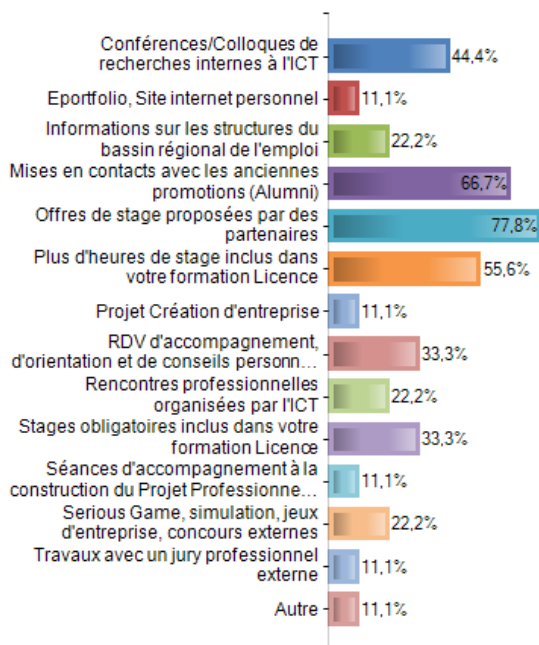
Les répondants considèrent avoir été accompagnés dans leur candidature à hauteur de 60,90%. Les dispositifs valorisés par les répondants sont l'expérience professionnelle individuelle et l'accompagnement individuel par le Directeur des études. Le BAIP a été utilisé par 33,30% des répondants (**contre 0% en 2021**) et le projet CREA est identifié comme aidant par 11,10% des répondants (**vs 0% en 2021**).

Le désir d'individualisation du parcours reste fort car ce sont les dispositifs particuliers qui remportent plus de suffrage que les accompagnements collectifs ou généraux.



88,80% des répondants se disent satisfaits des dispositifs dont ils ont pu bénéficier dans le cadre de leur Licence.

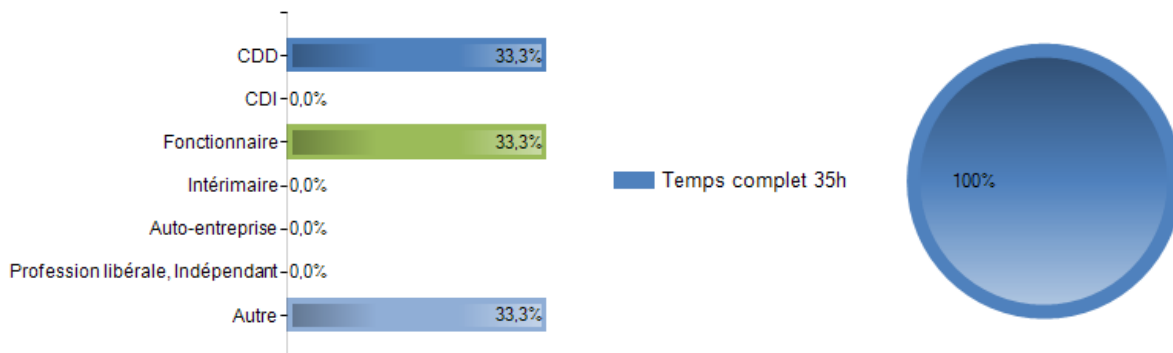
Parmi les dispositifs proposés, certains mériteraient, selon les répondants, d'être développés en Licence de droit. Les partenariats des stages sont réclamés à 77,80% (**ils étaient 50% à en manifester le besoin en 2021**) comme les relations avec les anciens diplômés ; plébiscités à 66,7% (**quand en 2021, seuls 25% les estimaient importants**). Les stages (33,30%) et l'augmentation de leur volume (**55,60% vs 25% en 2021**) montrent l'appétence des étudiants pour les mises en situation professionnelles pratiques et réelles. Cela corrobore l'un des « défauts » mentionnés par certains répondants dans les suggestions d'amélioration à savoir l'approche théorique et fondamentale privilégiée au détriment de l'ancrage sur le terrain professionnel.



La plupart des répondants ayant souhaité s'exprimer librement aurait apprécié une présentation globale des débouchés du droit, des rencontres avec des professionnels et des applications pratiques des acquis théoriques de Licence.

L'emploi

13% des répondants sont actuellement en emploi dont 33% d'entre eux en formation en alternance, 33% fonctionnaire et 33% en CDD. Tous se déclarent à temps complet.

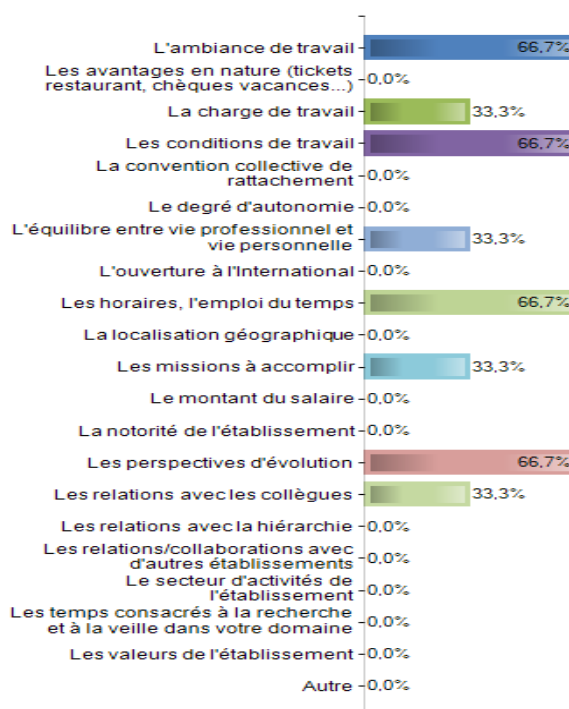


Aucun de ces emplois n'est considéré comme alimentaire et n'est perçu comme en lien étroit avec la formation et le profil professionnel. Les emplois occupés sont : **gestionnaire de contrats** (66%) et **greffier**.

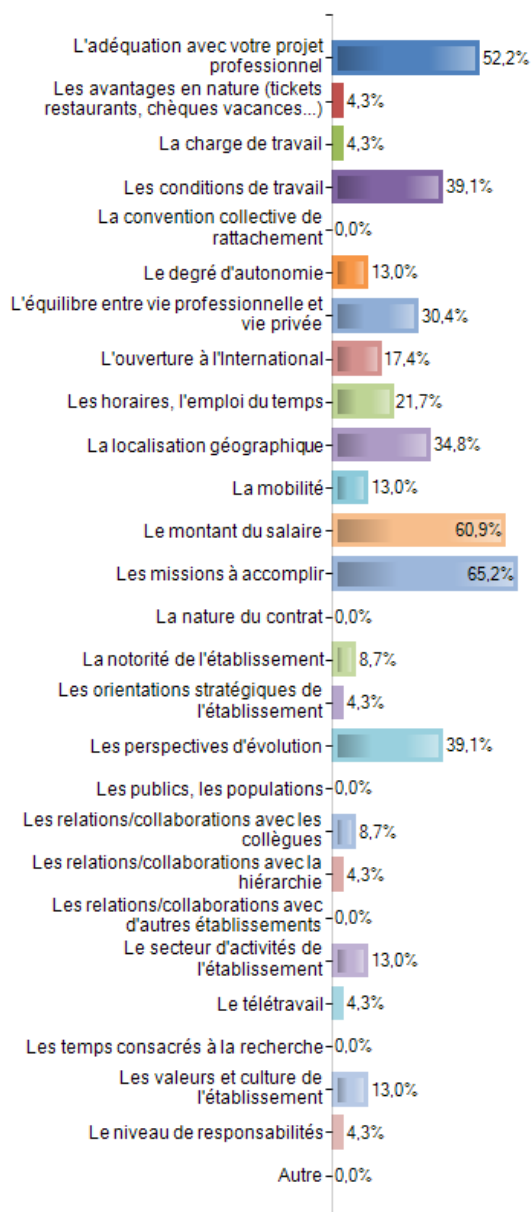
Les répondants déclarent un revenu entre 18 000€ et 23 000€ bruts annuels pour 66% et un salaire net mensuel moyen de 1 730€ avant impôts et hors prime. Les emplois occupés ne sont pas des emplois cadre et les qualifications requises pour accéder à l'emploi sont un diplôme de niveau 5 ou 6 (66%).

33% exercent dans la fonction publique et dans des structures comprises entre 250 et plus de 1000 employés.

Dans leur emploi actuel, les répondants apprécient l'ambiance et les conditions de travail, les horaires et les perspectives d'évolution. Ils regrettent néanmoins le montant de leur salaire et les avantages qui y sont corrélés. La localisation géographique paraît peu satisfaisante pour 33% d'entre eux. De même, ils déplorent les niveaux des missions à accomplir, ce qui s'explique par le fait que ce sont des emplois peu qualifiés ou des contrats de formation et non en responsabilité.

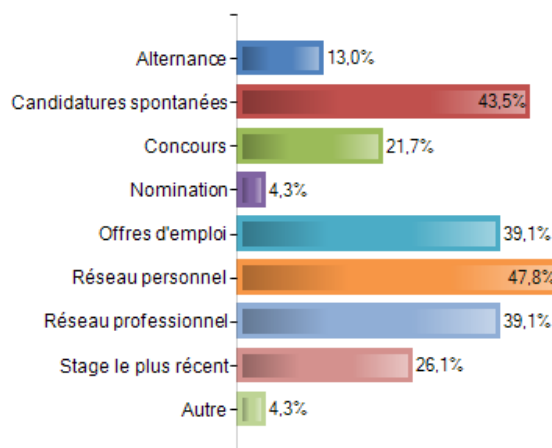


Les facteurs déterminants pour l'emploi :



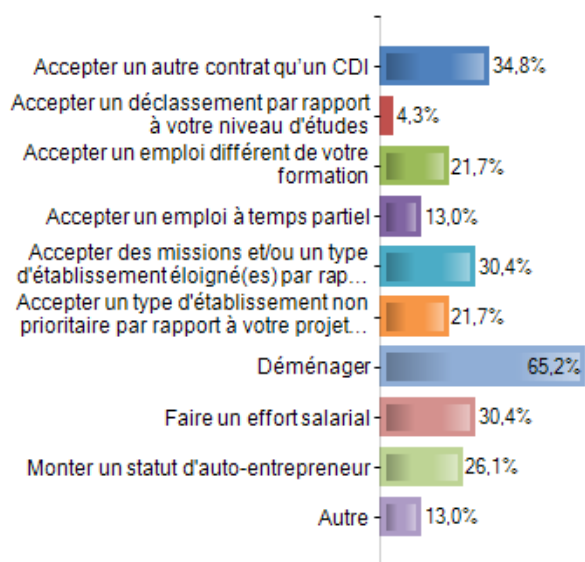
Si les conditions de travail restent une constante, comme les missions à accomplir et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, dans les éléments de choix de l'emploi, l'adéquation avec le projet professionnel varie (**52,20% en 2022 vs 70,60% en 2021**), les relations avec les collègues semblent moins importantes (**8,70% aujourd'hui contre 17,60% en 2021**) mais c'est le montant du salaire (**60,90% en 2022 vs 41,20% en 2021**) et le niveau de responsabilité (**4,30% aujourd'hui vs 17,60% en 2021**) qui fluctuent le plus. Il conviendra de vérifier si cette évolution est due au contexte pandémique ou si la tendance se confirme dans les futures enquêtes.

Il est intéressant de constater que l'alternance n'est pas considérée comme levier principal pour l'emploi (**contrairement à la promotion précédente qui considérait à 41,20% l'alternance comme la meilleure voie d'accès à l'emploi**). Les réseaux personnel et professionnels sont désormais vus comme les meilleurs tremplins avec les candidatures spontanées (**là où en 2021 le réseau personnel (23,50%), professionnel (29,40%) étaient perçus comme marginaux dans la recherche d'emploi**).

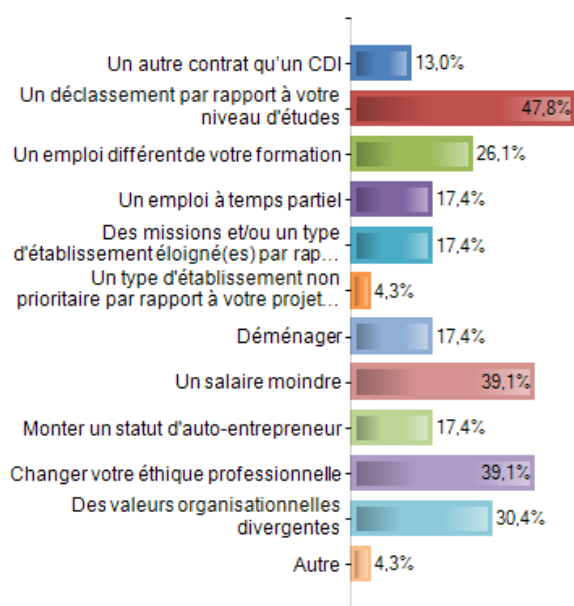


Si les répondants sont prêts à faire des compromis pour trouver un emploi, tous les leviers ne sont pas acceptables à leurs yeux.

Efforts consentis



Efforts non consentis



Ils sont en 2022 moins nombreux (34,80%) à renoncer à un CDI (**47,10% en 2021**) et à accepter un emploi différent de leur formation (**11,80% en 2021**) ou un déclassé (**11,80% en 2021**).

Les efforts non consentis restent paradoxalement le déclassé même si le déménagement est moins envisagé.

La concurrence et le peu d'offres dans le domaine juridique sont des craintes qui persistent quant à l'entrée sur le marché du travail.

39% des répondants recommandent leur formation aux futurs étudiants. Ils insistent sur l'importance des stages de Licence comme outil déterminant dans l'orientation active et encouragent également leurs pairs à se constituer des plans alternatifs à leur projet initial pur pouvoir rebondir le cas échéant.